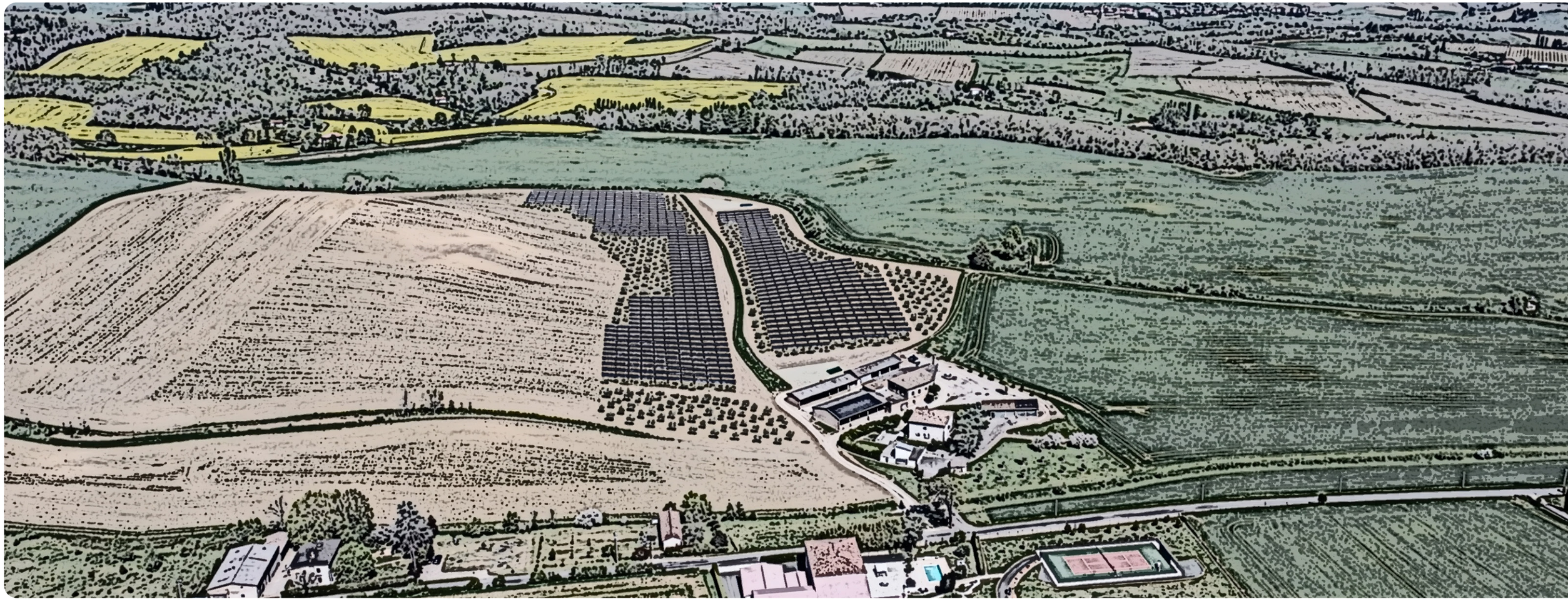
PROJET D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES A USAGE AGRICOLE DE GAILLAC

METAFOLIA
81160 SAINT-JUERY
SIRET : 933 456 519 00018
mathias.payrastre@metafolia.fr
www.metafolia.fr

juillet 2026



Note paysagère et patrimoniale dans le cadre d'une demande d'examen au cas par cas

Département : Tarn (81)

Commune : Gaillac

MAITRISE D'OUVRAGE :

REDEN
ZAC DES CHAMPS DE LESCAZE
47310 ROQUEFORT

Sommaire

Introduction générale 4

A. Cadrage réglementaire 4

B. Méthodologie 4

C. Moyens 4

Diagnostic paysager 5

A. Portrait de paysage 5

I. Présentation de la ZIP 5

II. Contexte géomorphologique 6

III. Contexte paysager large 7

IV. Contexte paysager rapproché 8

V. Contexte paysager immédiat 9

VI. Contexte patrimonial 10

VII. Contexte touristique 10

B. Analyse des visibilités 11

I. Vues éloignées 11

II. Vues rapprochées 13

C. Synthèse du diagnostic paysager 17

Projet agricole photovoltaïque et paysager 18

A. Description du projet 18

I. Le projet agricole photovoltaïque à usage agricole 18

II. Les mesures paysagères mises en place 18

B. Analyse des effets du projet dans le paysage 20

C. Illustration des mesures paysagères 24

Conclusion de la note paysagère 26

Bibliographie 27

Introduction générale

A. Cadrage réglementaire

La société REDEN SOLAR et Mr. HAMELLE exploitant agricole et propriétaire des parcelles, ont pour objectif de mettre en place une centrale photovoltaïque au sein de ses parcelles accueillant actuellement du parcellaire agricole cultivé. Afin de veiller au bon respect des enjeux environnementaux, ce type d'installation est soumis, d'après l'article R122-2 du Code de l'Environnement, à un examen au cas par cas.

La rédaction d'une note paysagère en accompagnement de cette demande d'examen au cas par cas constitue un atout dans l'instruction du dossier. L'objectif de cette étude paysagère simplifiée est de déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux du territoire et d'évaluer les effets du projet sur ces derniers. A travers une démarche de projet de paysage, cette note détaillera la nature du projet ainsi que les aménagements mis en place pour permettre une intégration paysagère optimale.

B. Méthodologie

La méthodologie de l'étude paysagère se déroule en trois phases principales.

La **première phase** consiste en la collecte de données du territoire, combinant des recherches bibliographiques approfondies et des investigations sur le terrain.

La **deuxième phase** est le diagnostic paysager, qui présente un état des lieux de l'organisation des paysages et du patrimoine, incluant une description détaillée des unités paysagères, des éléments patrimoniaux et touristiques, ainsi qu'une analyse de visibilité.

Enfin, la **troisième phase** se concentre sur le projet agricole, photovoltaïque et paysager, présentant les effets du projet sur le paysage à travers des photomontages et des descriptions détaillées des aménagements prévus. Cette approche permet une compréhension approfondie du paysage existant et une évaluation des incidences potentielles du projet dans son environnement paysager.

C. Moyens

Pour la bonne réalisation de cette étude paysagère, un certain nombre d'outils ont été utilisés, assurant ainsi une qualité et un professionnalisme dans les rendus visuels proposés.

In-situ :

- **Appareil photo Canon 6D Mark III + objectif 50mm** : pour les photographies panoramiques.
- **Appareil photo Canon 77D + objectif 18-200mm** : pour les photographies d'ambiance.
- **Drone DJI mini 3 pro** : pour les vues aériennes d'ambiance.

Sur PC :

- **QGIS** : pour l'ensemble des cartes.
- **Google Earth 3D** : pour les vues aériennes 3D.
- **Adobe Photoshop** : pour la retouche des photographies.
- **Adobe InDesign** : pour la mise en page du document.
- **Sketchup Pro** : pour la modélisation du projet.
- **Blender** : pour l'insertion 3D sur photographie panoramique.

Diagnostic paysager

Le diagnostic vise à établir un état des lieux des paysages et du patrimoine dans laquelle se situe la zone d'implantation de projet. A travers une description fine et transversale du territoire associée à une analyse de visibilité, le diagnostic paysager identifie les secteurs sensibles vis-à-vis de cette zone d'implantation potentielle.

A. Portrait de paysage

Le portrait de paysage s'attache à présenter à travers une approche transversale et multi-scalaire, le paysage environnant la ZIP. Par le biais de cartes et de photographies, cette partie largement illustrée constitue une première base sur laquelle s'appuie l'analyse des visibilités en partie suivante.

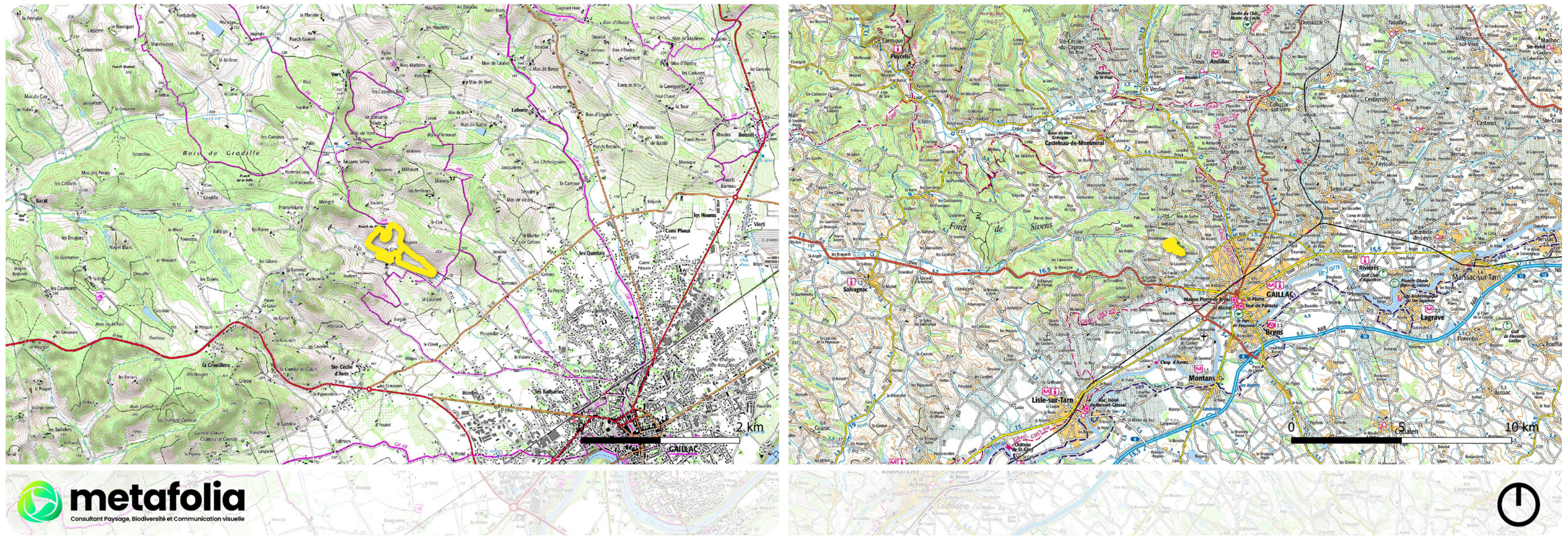
I. Présentation de la ZIP

La zone d'implantation potentielle (ZIP) s'étend sur une superficie d'environ 17,9 hectares et se situe dans la commune de Gaillac globalement au nord-ouest de la ville. C'est dans un contexte territorial vallonné, marqué par une agriculture diversifiée que s'inscrit cette ZIP. Les versants boisés des collines complètent cette mosaïque et participent à rythmer le paysage. Au sein de son périmètre, la ZIP comprend en quasi-totalité une parcelle agricole cultivée. Les composantes paysagères de la ZIP sont donc représentatives de la composition du paysage à l'échelle locale.

La ZIP est bordée au sud par la route départementale D32 et par quelques habitations qui marquent le fond du vallon. Par ailleurs, la ZIP est également longée au nord par un sentier de randonnée.

Tout au long de cette étude, la surface de la zone d'implantation potentielle est systématiquement représentée par une symbologie jaune.

Localisation cartographique de la ZIP
Sources : ©IGN Scan 100 et Scan 25



Vue aérienne de la ZIP
Source : METAFOLIA



II. Contexte géomorphologique

Le territoire étudié, situé à proximité immédiate de Gaillac, présente une géomorphologie marquée par une dualité nette entre deux entités principales : la plaine alluviale du Tarn au sud-est et les collines molassiques du Gaillacois au nord et à l'ouest.

Les collines molassiques : Ces collines, sculptées dans la molasse argilo-calcaire issue des dépôts sédimentaires tertiaires, composent un relief vallonné et ondulé caractéristique. Leurs versants, exposés au sud, accueillent le célèbre vignoble gaillacois ainsi que des cultures céréalières, tandis que leurs crêtes offrent des points de vue dégagés sur la vallée du Tarn.

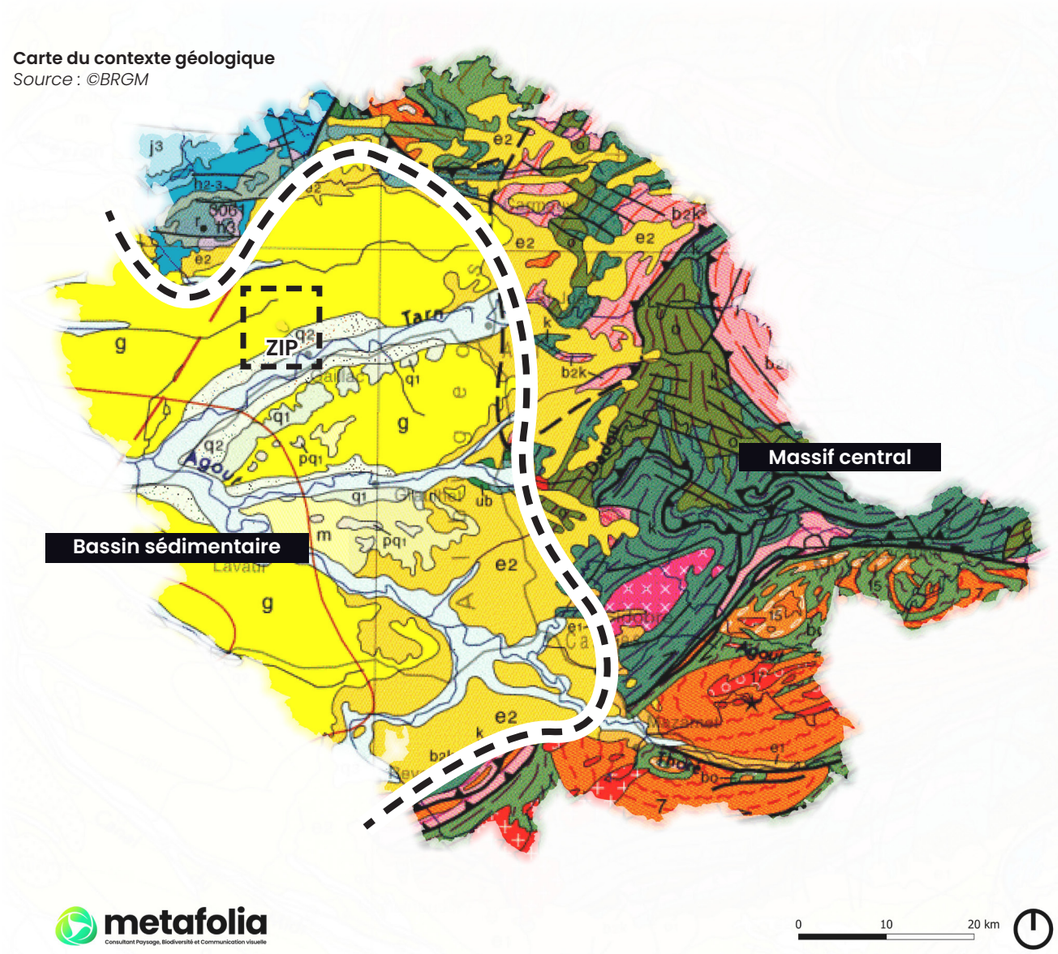
La plaine du Tarn : Plus au sud-est, la plaine du Tarn s'étale en un vaste fond de vallée plan, constitué de terrasses alluviales et de dépôts de galets, graviers et limons accumulés au fil des siècles. Ce substrat fertile accueille de grandes cultures et concentre l'essentiel de l'urbanisation et des axes de communication du secteur.

Commentaires de cartes :

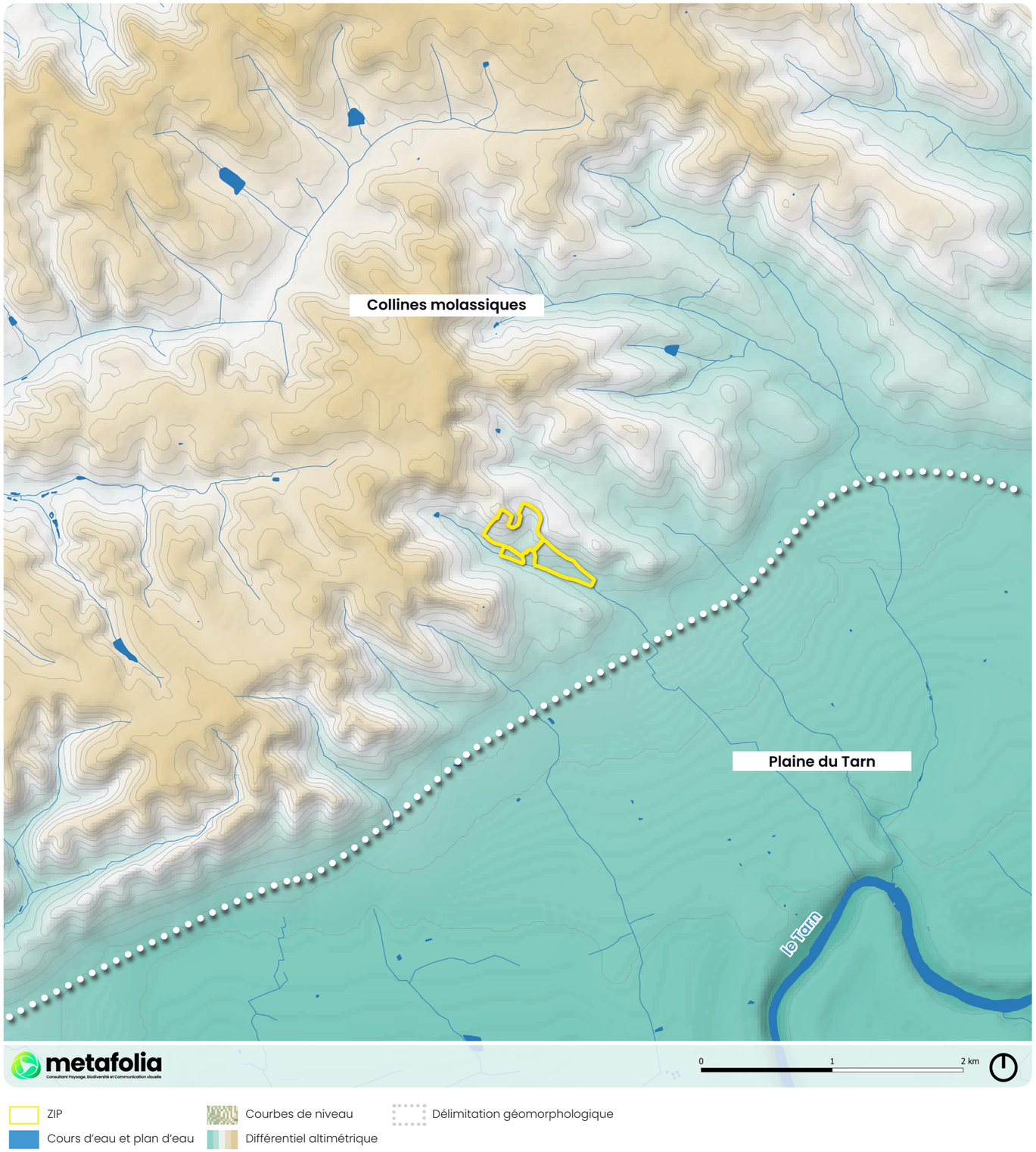
La **carte géologique** illustre le département du Tarn dans son contexte régional. Le territoire étudié s'inscrit à la marge orientale du bassin sédimentaire aquitain, vaste cuvette qui s'est remplie de dépôts molassiques issus de l'érosion pyrénéenne tout au long du Tertiaire.

La **carte topographique** précise l'organisation du relief à l'échelle locale. La ZIP s'implante à flanc de coteaux, en limite entre les premières pentes molassiques et le fond d'un petit vallon, marquant ainsi cette transition entre le relief accidenté des collines et la plaine.

Carte du contexte géologique
Source : ©BRGM



Carte du contexte topographique
Sources : ©IGN RGE ALTI, BD TOPO



III. Contexte paysager large

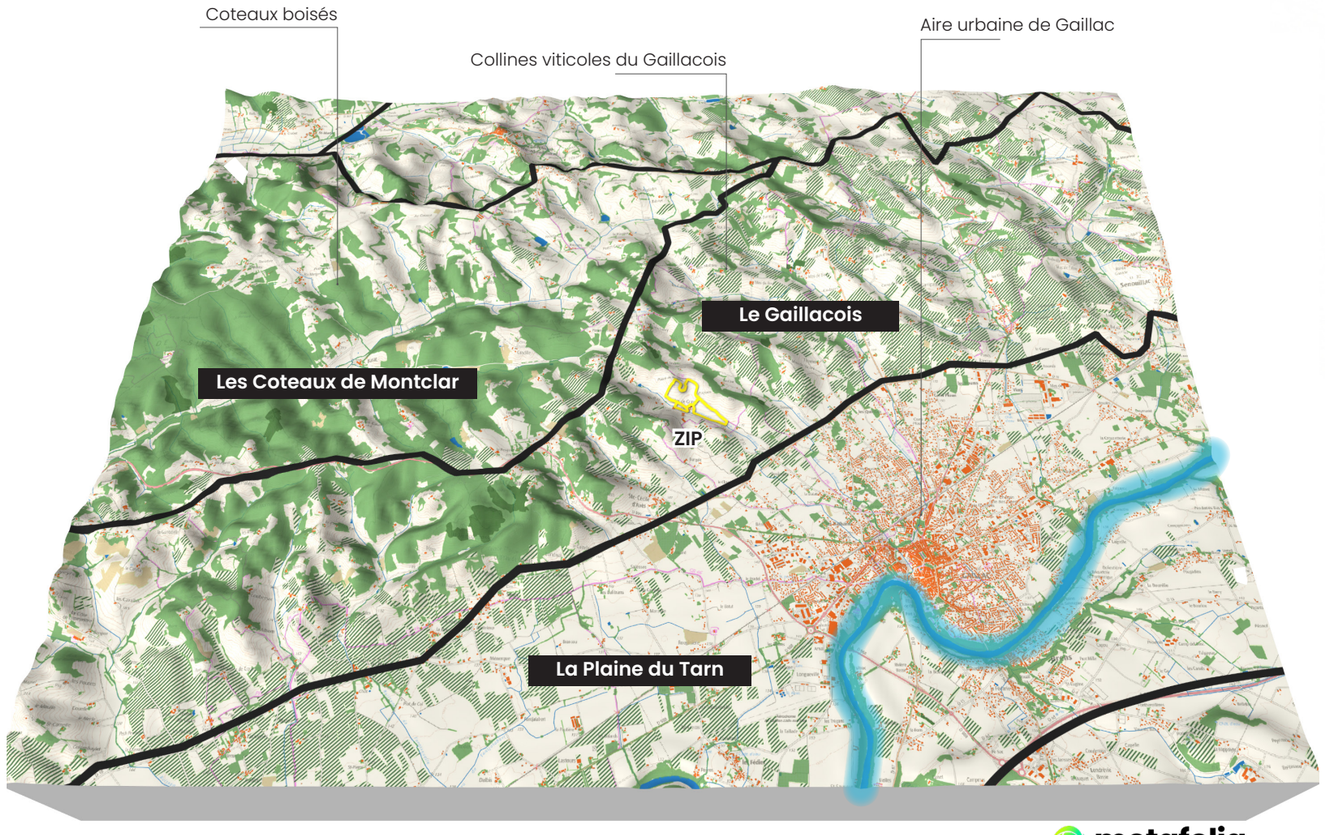
Le territoire étudié s'inscrit à l'interface de trois unités paysagères telles que définies par l'Atlas des paysages tarnais : le Gaillacois, les Coteaux de Monclar, situés au nord-ouest, et la Plaine du Tarn, au sud.

Le Gaillacois : Organisé autour de la ville de Gaillac et de son célèbre vignoble, le Gaillacois compose un paysage de collines molassiques doucement vallonnées, couvertes d'une mosaïque de vignes, de grandes cultures céréalières et de boisements. La vigne, présente sur les hauts de coteaux bien exposés au sud, confère à cette unité une identité paysagère et culturelle forte, héritée d'une viticulture plusieurs fois millénaire. L'habitat y est dispersé, organisé autour de bourgs anciens, de châteaux et de fermes isolées qui ponctuent un territoire à l'ambiance rurale et bucolique. Les versants de vallons, souvent boisés, rythment les perceptions et créent une alternance de séquences ouvertes et fermées caractéristique de ce paysage collinaire.

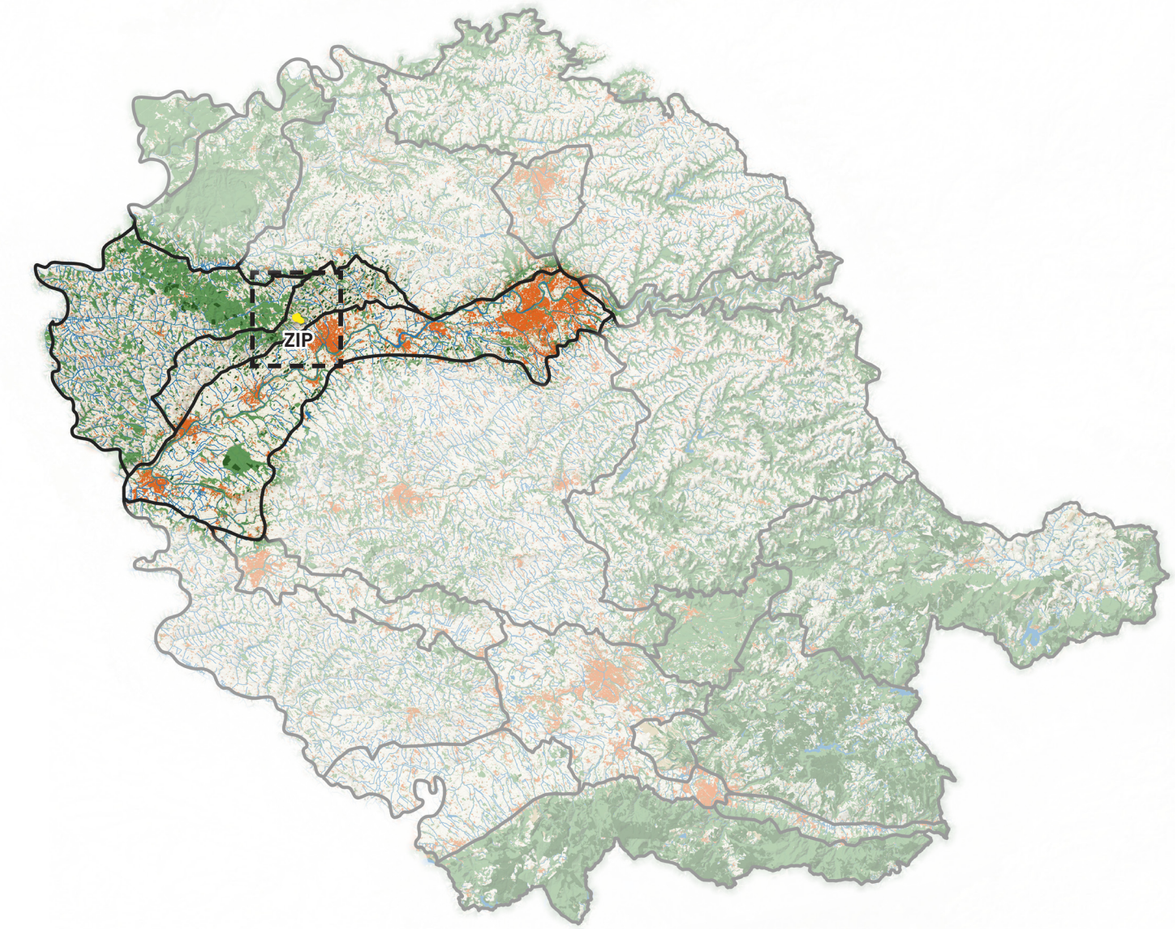
Les Coteaux de Monclar : Situés au nord-ouest, les Coteaux de Monclar forment une campagne peu urbanisée et moutonneuse, déployée entre la vallée de l'Aveyron et celle du Tarn. Ce paysage collinaire, sculpté dans la molasse, se caractérise par une succession de buttes aux formes irrégulières et de talwegs boisés qui créent sans cesse de nouvelles perspectives. Le système agraire y est mixte, associant grandes cultures sur les parties hautes et prairies en fond de vallon, dans un maillage bocager encore présent. De vastes cultures céréalières et oléagineuses côtoient quelques parcelles de vigne à proximité des fermes isolées, dans une ambiance résolument rurale et peu marquée par l'urbanisation.

La Plaine du Tarn : Au sud, la plaine alluviale du Tarn compose un paysage radicalement différent, dominé par l'horizontalité et l'ouverture. Construite sur des terrasses alluviales successives, elle accueille de vastes parcelles agricoles consacrées aux grandes cultures, que structure la ripisylve dense du Tarn et de ses affluents. C'est dans cette plaine que se concentrent les principaux axes de communication, l'urbanisation et les activités économiques du secteur, conférant à cette unité un caractère plus anthropisé et dynamique, en fort contraste avec les collines du Gaillacois qui la surplombent.

Bloc diagramme de l'organisation paysagère locale
Source : DREAL Occitanie, Atlas des paysages du Tarn



Carte des unités paysagères du département du Tarn
Source : DREAL Occitanie, Atlas des paysages du Tarn



Vue aérienne des collines du Gaillacois



IV. Contexte paysager rapproché

Pour rappel, la ZIP se situe à environ 2 km au nord-ouest de Gaillac, à flanc de coteaux molassiques, en lisière d'un petit vallon, dans un secteur de transition entre les collines viticoles du Gaillacois et la plaine du Tarn. Ce contexte paysager rapproché est marqué par une dualité franche entre deux ambiances très distinctes.

D'un côté, la plaine du Tarn, au sud-est, concentre l'essentiel de la dynamique urbaine et infrastructurelle du secteur. Les axes de communication s'y tracent tout droit à l'image de la D18, la D988 et la voie ferrée. Les zones d'activités et l'urbanisation y sont denses et continue, autour de Gaillac et des communes riveraines. Ce fond de plaine, ouvert et anthropisé, offre un paysage plutôt fermé.

De l'autre, les collines du Gaillacois, au nord et à l'ouest, proposent une ambiance radicalement différente, plus bucolique. L'habitat y est très diffus, composé de petits hameaux isolés et parfois perchés, de fermes en pierre et de domaines viticoles dispersés au creux ou sur les hauteurs des coteaux. La vigne, les boisements de vallon et les chemins creux confèrent à ce secteur collinaire une identité paysagère forte, à l'écart des grandes infrastructures.

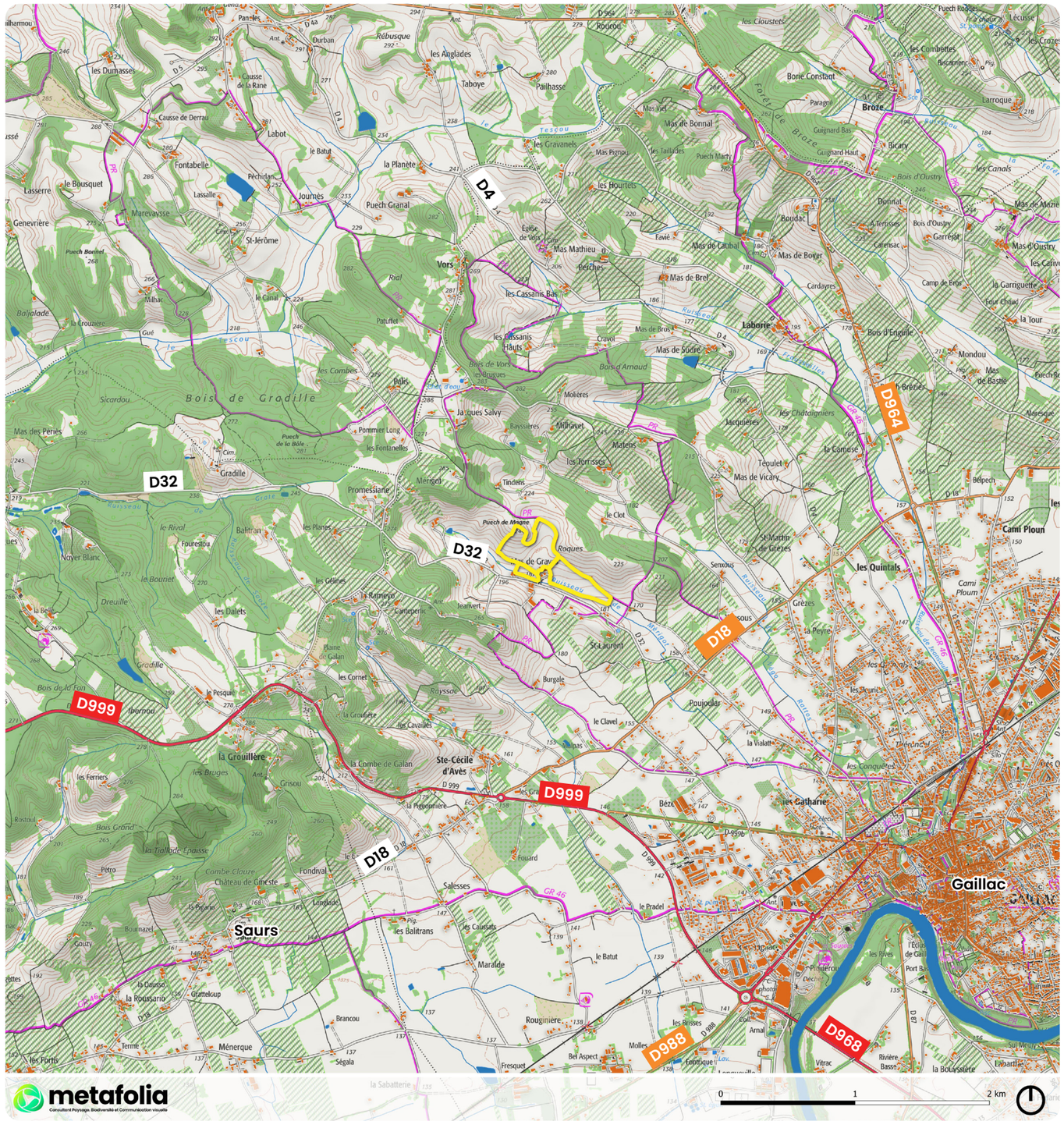
Collines boisées du Gaillacois



Source : Metafolia

Carte du contexte paysager rapproché

Sources : ©IGN Scan 25, BD TOPO, Corine Land Cover



V. Contexte paysager immédiat

La ZIP s'inscrit dans un paysage de coteaux molassiques accidenté, à flanc de pente et en fond de petit vallon, dans un contexte radicalement différent de la plaine du Tarn toute proche.

Ici, le relief joue un rôle déterminant dans la structuration des perceptions : les ondulations du terrain, les crêtes de coteaux et les talwegs boisés créent en permanence des effets de masque, d'ouverture et de fermeture visuelle qui rythment l'espace de manière complexe et changeante selon les points de vue.

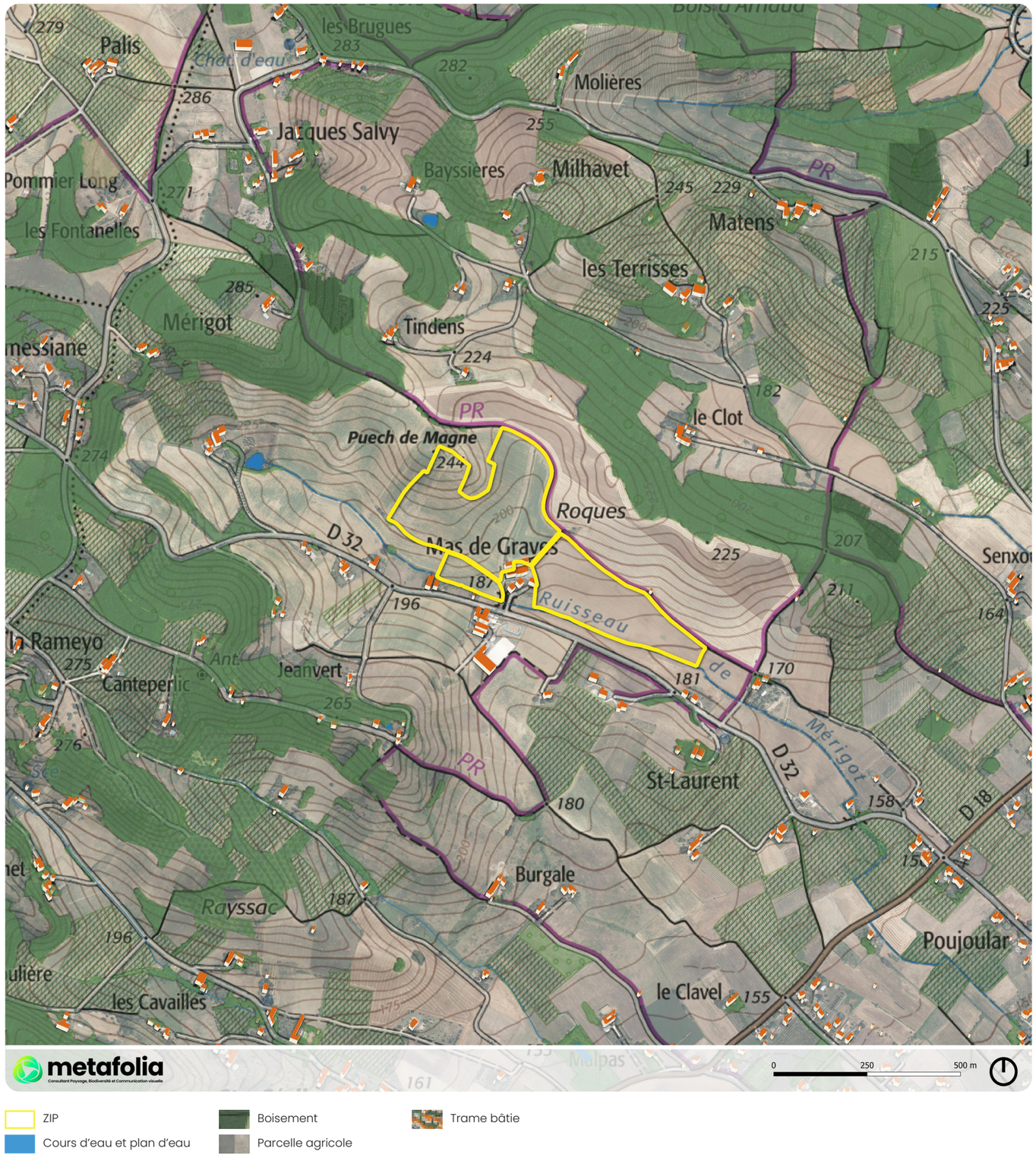
La D32, qui borde la ZIP au sud, s'inscrit dans ce relief et accompagne les ondulations du terrain, offrant des perceptions à géométrie variable selon sa position en fond de vallon ou sur les hauteurs. L'ambiance immédiate est donc celle d'un paysage rural et viticole, complexe dans ses perceptions, où le relief et la végétation constituent les principaux facteurs de structuration visuelle. Plusieurs habitations isolées longent cette route départementale et sont de fait, situées à proximité de la ZIP. D'autres lieu-dits, perchés sur les collines voisines, s'inscrivent également à proximité de la ZIP mais n'ont que très peu de potentielles relations visuelles avec cette dernière au regard de leur orientation opposée ou de leur contexte arboré environnant.

Paysage vallonné et diversifié de l'échelle immédiate



Source : Metafolia

Carte du contexte paysager immédiat
Sources : ©IGN Scan 25, BD TOPO, BD ORTHO



VI. Contexte patrimonial

- **Les monuments historiques**

Plusieurs monuments historiques ont été recensés au sein de ce territoire d'étude. La distinction des monuments historiques est due à un intérêt historique, artistique et/ou architectural d'un meuble ou immeuble. Ces édifices sont protégés au titre du code du patrimoine.

Plusieurs monuments historiques sont recensés dans le centre-ville de Gaillac. Il s'agit essentiellement de vieilles bâtisses d'habitation ou d'édifices religieux tels que des églises ou des abbayes. Ces monuments étant situés à plus de 3 km de la ZIP et en cœur de bourg, aucune relation visuelle avec cette ZIP n'est donc possible.

Le **Château de Gineste**, plus isolé au sud-ouest du territoire, a été inscrit aux monuments historiques le 23/12/1992, Il s'inscrit à flanc de coteau à proximité de la plaine du Tarn. Situé à 3 km de la ZIP, sa position orientée vers la plaine du Tarn le déconnecte totalement des collines viticoles situées plus au nord, où s'implantent notamment la ZIP.

- **Les sites protégés**

Les sites protégés, qu'ils soient inscrits ou classés, englobent des ensembles associant patrimoine bâti et paysages, ou des sites naturels remarquables, parfois vulnérables. Leur protection relève du code de l'environnement et vise à préserver leur caractère exceptionnel, qu'il soit artistique, historique ou pittoresque.

Les sites inscrits et classés présents dans le territoire d'étude sont tous situés en centre-bourg de Gaillac, à l'image des **quartiers de Peyriac** et **Saint-Michel** ou de la **rue Cabrol**. D'autres se situent hors centre-ville mais plus au sud à l'instar du **Jardin public dit « parc d'Hutaud »** ou d'une partie de la **rive gauche du Tarn** en contre-bas.

De part leur position confinée et éloignée de la ZIP, ces sites protégés n'ont aucune relation visuelle possible avec cette dernière.

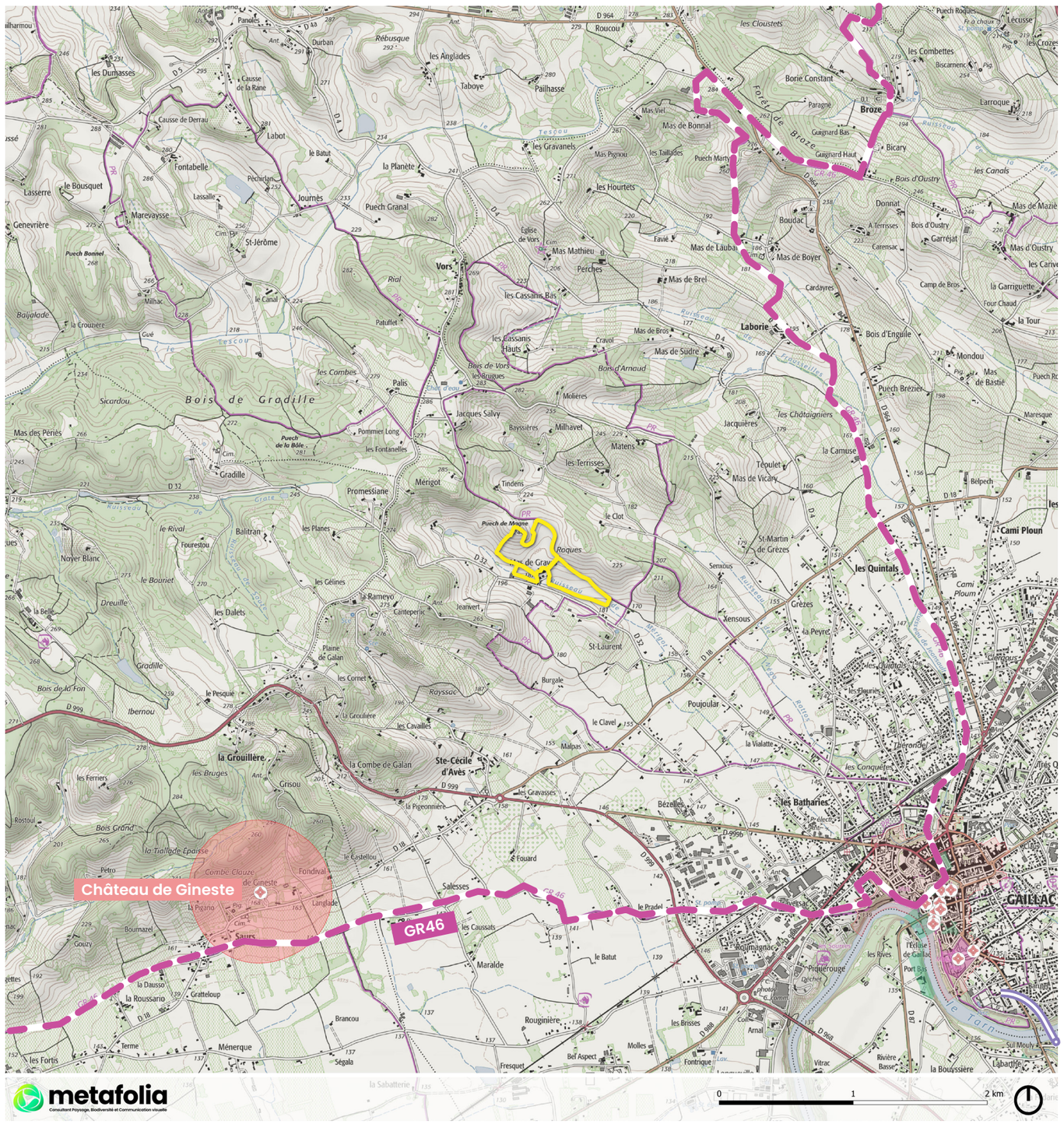
VII. Contexte touristique

La diversité des formes paysagères du Gaillacois, alternant collines cultivées, boisées et viticoles, induit une présence riche et variée d'éléments de tourisme de plein air. Plusieurs sentiers de randonnée sont recensés sur ce territoire par l'IGN et sont de plusieurs type :

Les PR (Petites Randonnées) : plusieurs boucles de 5 à 10 km cheminent à travers les collines du Gaillacois et offrent de nombreux points de vue sur ces paysages de mosaïque. A noter qu'un tronçon d'un sentier de randonnée longe le nord de la ZIP. Les perceptions depuis ce sentier de randonnée seront analysées en partie suivante.

Le GR46 : ce sentier de Grande Randonnée relie Tours et Toulouse, en notamment par Gaillac. Il permet de découvrir les différentes composantes qui représente ce paysage local : collines viticoles, plaine du Tarn, centre-ville de Gaillac. L'itinéraire est relativement éloigné de la ZIP (2 km au plus proche).

Carte des éléments patrimoniaux et touristiques
Sources : ©IGN Scan 25, BD TOPO, Atlas des patrimoines



B. Analyse des visibilités

Les panoramas présentés et localisés en suivant sont issus d'une campagne de terrain réalisée le 8 avril 2026.
Sur chacune de ces vues panoramiques, la localisation de la ZIP dans le champ de vision est délimitée par les lignes en pointillés blanc.

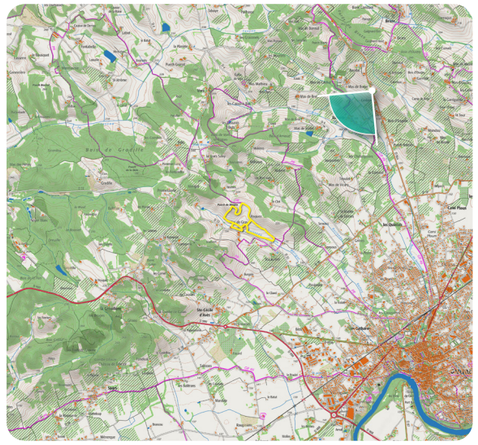
I. Vues éloignées

Point de vue n°1 : D964

Depuis la D964 qui relie Gaillac et Castelnau-de-Montmiral, la vue s'ouvre sur les collines viticoles du gaillacois et plus largement au fond sur la plaine tarnaise.

En direction de la ZIP, la première colline située au premier plan empêche toute possibilité de voir cette ZIP.





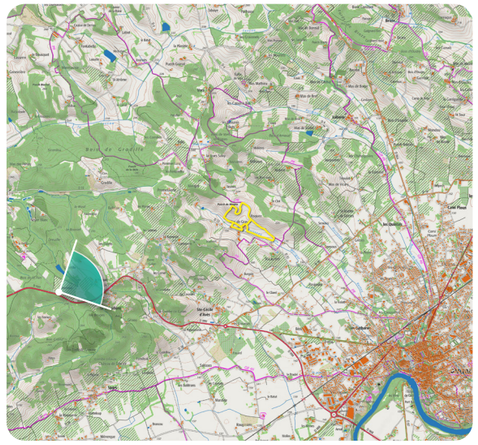
Sensibilité : Aucune vue sur la ZIP

Point de vue n°2 : D999

Depuis la D999, qui mène à Montauban, la vue se limite rapidement aux première collines plus ou moins arborées. La vue s'ouvre parfois vers le sud au direction de la plaine tarnaise.

La ZIP n'est pas visible depuis ce tronçon de route départementale.





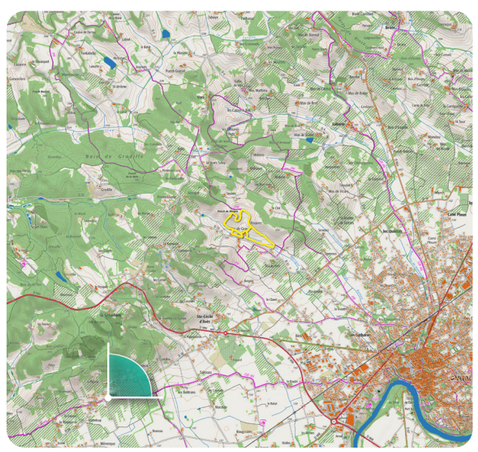
Sensibilité : Aucune vue sur la ZIP

Point de vue n°3 : GR46

Depuis les abords du village de Saurs et le long du sentier de Grande Randonnée 46, le paysage est animé par les parcelles de vigne et les coteaux boisés qui cadrent la plaine tarnaise.

Le relief à proximité ne permet aucune visibilité directe en direction de la ZIP.





Sensibilité : Aucune vue sur la ZIP

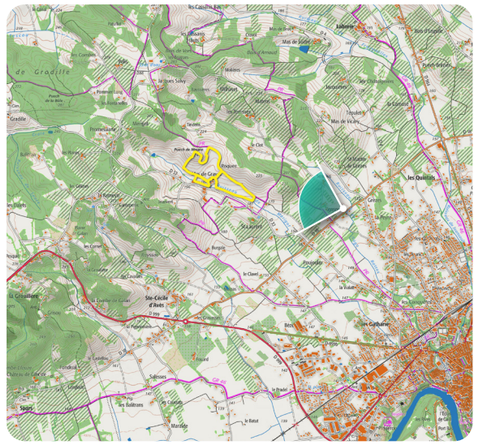
Point de vue n°4 : D18

La route départementale D18 encercle la périphérie nord de Gaillac et s'inscrit comme une limite entre l'urbanisation et la campagne agricole du nord gaillacois.

La vue depuis ce point s'oriente vers les premiers coteaux cadrant cette plaine tarnaise. Bien que relativement proche, la ZIP est masquée par les collines.

Sensibilité : Aucune vue sur la ZIP





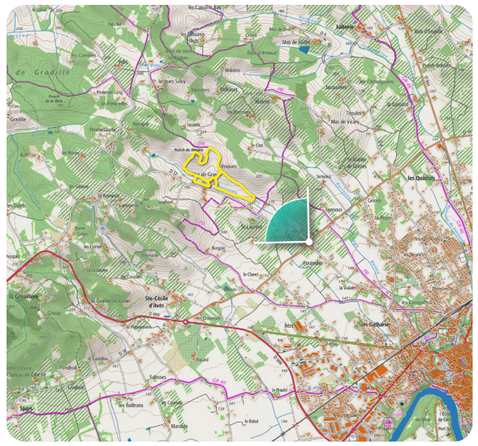
Point de vue n°5 : D18

Ici, de la même manière, les collines en fond de scène agissent comme un écran visuel pour masquer la ZIP.

Par ailleurs, la trame arborée ornementale borde régulièrement la route départementale et ne permet de voir ces collines que sur quelques fenêtres où la trame végétale se dégage.

Sensibilité : Aucune vue sur la ZIP



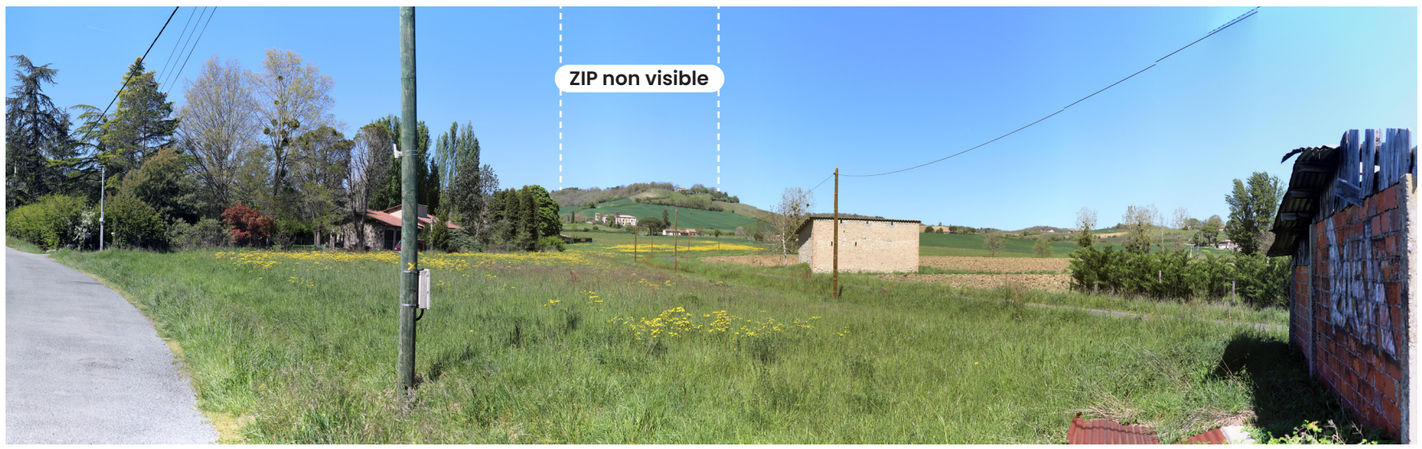


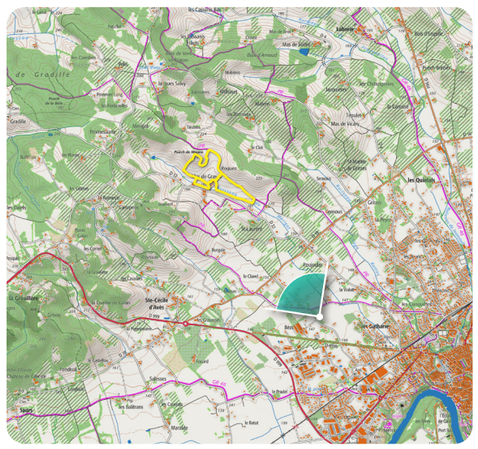
Point de vue n°6 : D18 - Sentier de randonnée PR

Toujours le long de cette route départementale D18 et au niveau du sentier local de randonnée, la vue s'ouvre de la même manière sur les premières collines cadrant cette plaine tarnaise.

Ces reliefs ne permettent pas de voir la ZIP depuis cette route et depuis ce tronçon du sentier de randonnée.

Sensibilité : Aucune vue sur la ZIP





II. Vues rapprochées

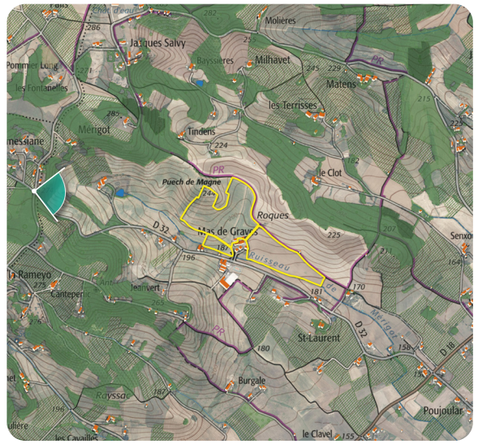
Point de vue n°7 : D32 - Lieu-dit Promessianne

Sur les hauteurs, à l'ouest de la ZIP et depuis le hameau de Promessianne, la vue se limite rapidement.

Un boisement s'inscrit effectivement à flanc de colline et ne permet aucune ouvertures visuelles vers l'est. La ZIP n'est pas visible.

Sensibilité : Aucune vue sur la ZIP





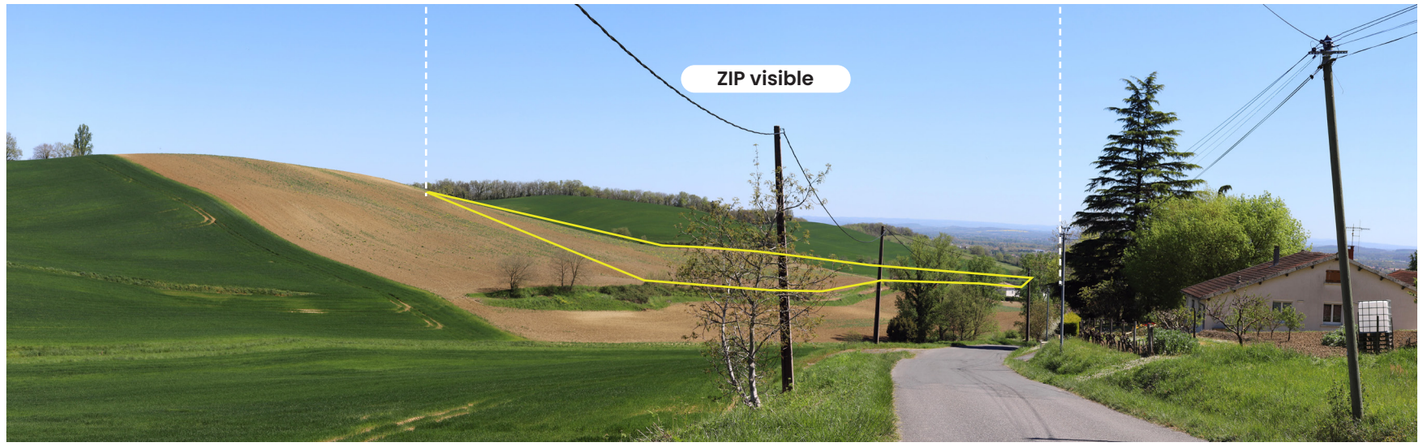
Point de vue n°8 : D32 - Entrée lieu-dit Mérigot

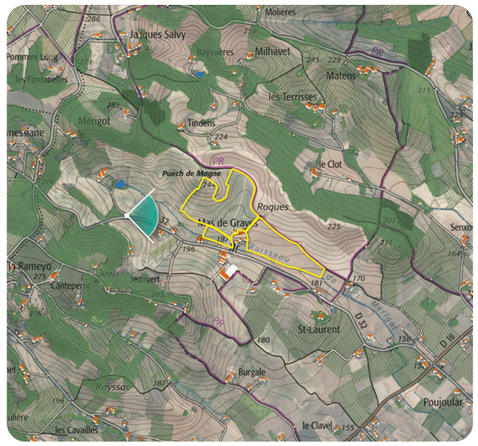
En redescendant vers la ZIP, le long de la route départementale D32, la vue s'ouvre sur le vallon où s'inscrit cette dernière.

La trame végétale et bâtie bordant la route participe toutefois à limiter la perception totale de la ZIP.

La partie la plus visible de la ZIP ici constitue l'extrémité ouest, située précisément sur la bosse du vallon.

Sensibilité : Visibilité partielle de la ZIP



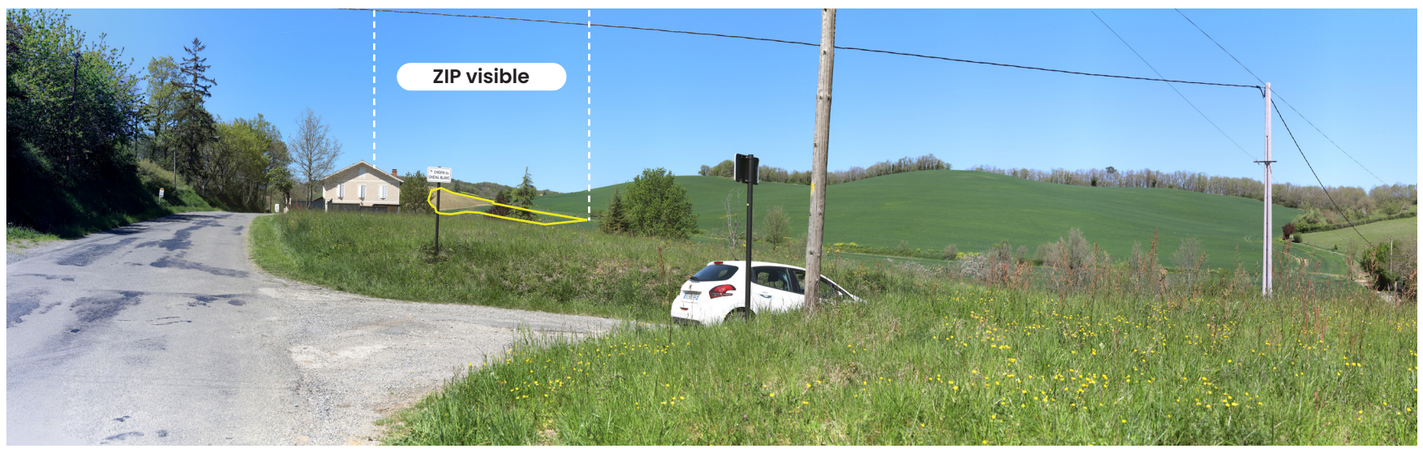


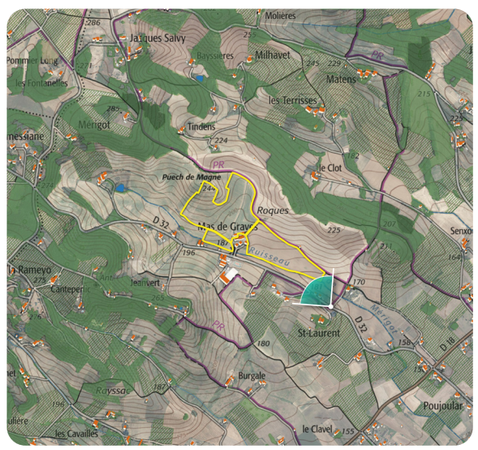
Point de vue n°9 : D32 - Sentier de randonnée PR

A l'est de la ZIP et le long de la route départementale D32, la vue se concentre ici sur le versant nord du vallon.

La végétation environnante participe quelque peu à limiter la vue sur la ZIP même si cette dernière est quand même visible par l'intermédiaire de son fond de vallon.

Sensibilité : Visibilité partielle de la ZIP





Point de vue n°10 : Route communale au sud de la ZIP

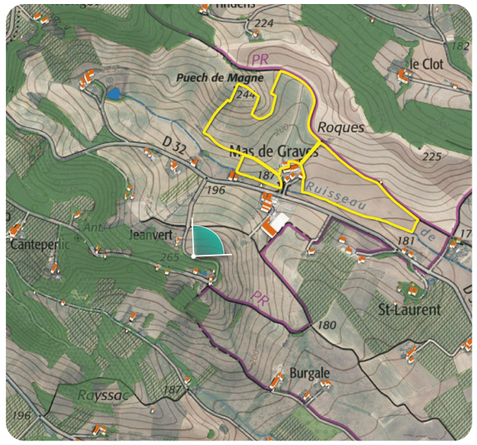
Les hauteurs au sud de la ZIP constituent le versant sud du vallon visible au premier plan.

La route communale qui traverse ces pentes dessert des habitations isolées et immiscées au cœur d'un boisement qui coiffe la colline.

La vue depuis cette route offre une position de surplomb et se concentre essentiellement sur la partie haute de la ZIP.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP





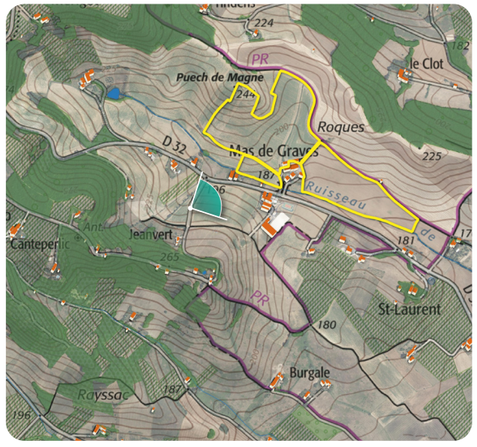
Point de vue n°11 : Route communale au sud de la ZIP

En redescendant légèrement plus bas en direction de la D32, la vue s'ouvre et offre une large vision en direction de la ZIP.

Ici aussi, il s'agit de la partie haute de la ZIP qui est la plus visible. La bosse à l'extrémité ouest de la ZIP étant la zone la plus prégnante.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP





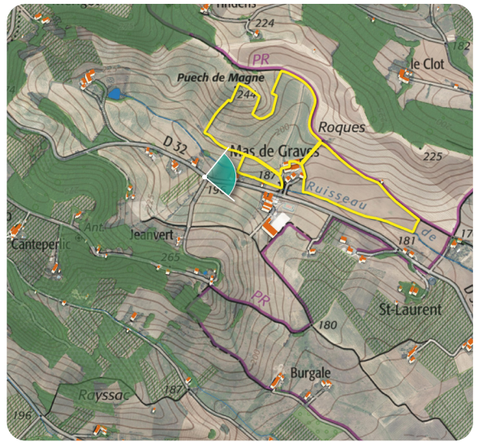
Point de vue n°12 : D32

Le long de la D32 et au sud de la ZIP, la vue s'ouvre directement sur le versant où s'inscrit la ZIP.

L'extrémité ouest de la ZIP représentée par une bosse est ici aussi la partie la plus prégnante depuis ce point de vue.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP



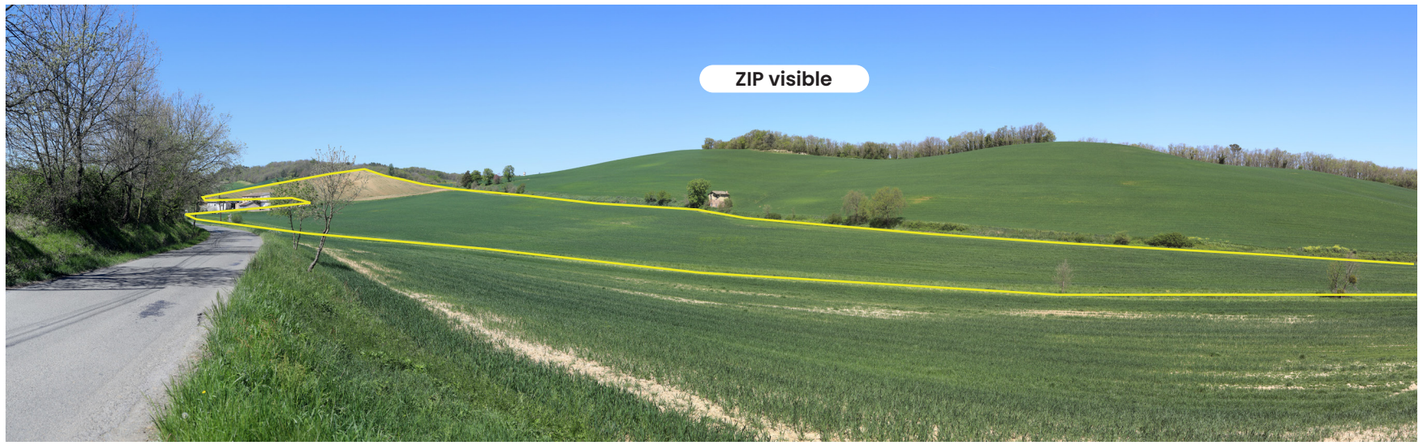


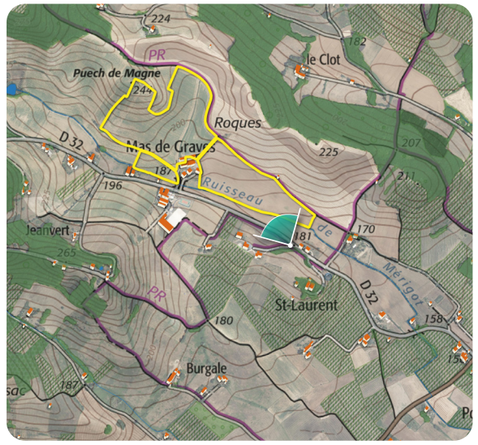
Point de vue n°13 : D32 - Sentier de randonnée PR

Cette route départementale longe effectivement le fond de vallon et entretient donc des vues rapprochées avec la ZIP.

Au sud-est de la ZIP la vue proposée par ce point de vue se concentre majoritairement sur la partie basse, à l'est de la ZIP.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP





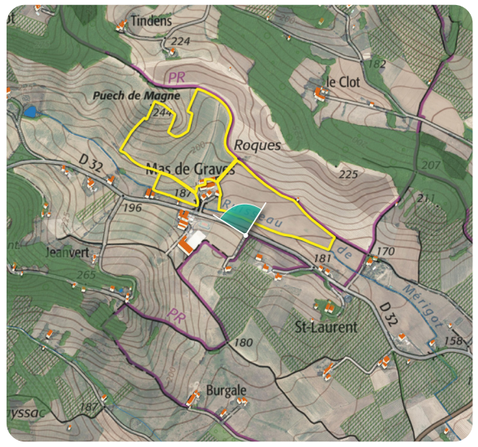
Point de vue n°14 : D32 - Sentier de randonnée PR

En continuant le long de la D32 et en se rapprochant du sud de la ZIP, la vue proposée depuis ce secteur routier permet de voir la quasi-totalité de la ZIP, des parties hautes sur le versant à l'extrémité ouest jusqu'aux parties basses le long du fond de vallon à l'est.

Ce tronçon constitue le secteur avec le plus de sensibilité.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP



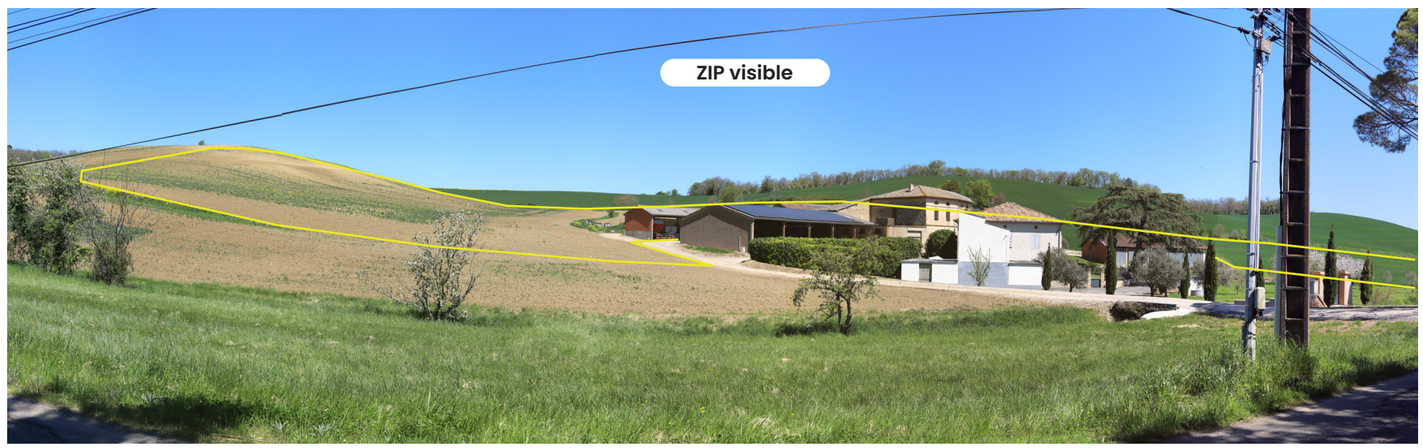


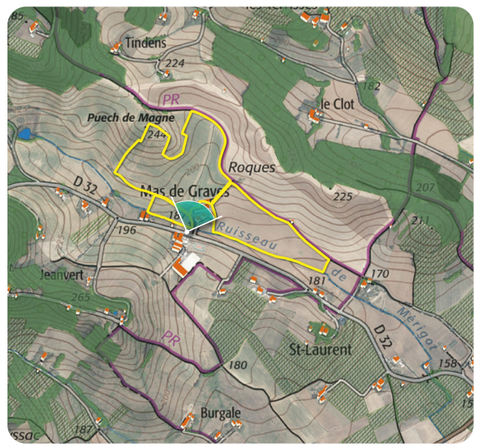
Point de vue n°15 : D32 - Entrée Mas de Graves

Depuis le sud de la ZIP et le long de cette route départementale D32, la vue se concentre sur les habitations et les bâtiments agricole du lieu-dit Mas de Grave (propriétaire des parcelles de la ZIP).

Certaines partie de la ZIP sont masquées par ces bâtiments tandis que la partie à l'extrémité ouest de la ZIP est elle bien visible.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP





Point de vue n°16 : Sentier de randonnée PR

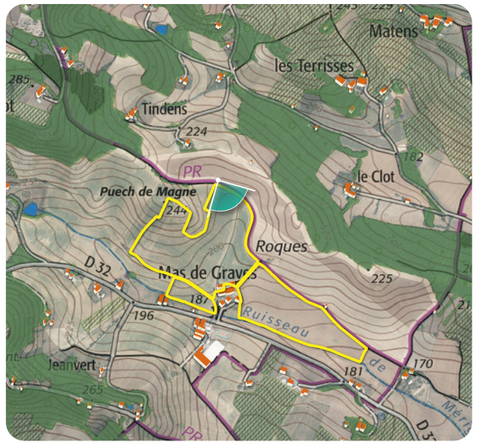
Au nord de la ZIP, un sentier local de randonnée recensé comme PR est balisé le long de la limite de la ZIP.

Il s'inscrit sur ces collines et offre des vues panoramiques sur les collines viticoles du Gaillacois et plus largement sur la plaine tarnaise.

La vue sur la ZIP est immédiate.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP





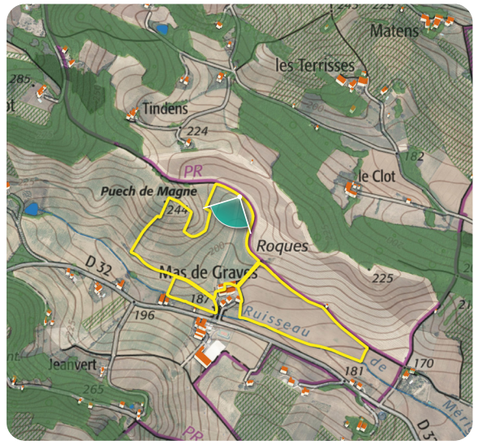
Point de vue n°17 : Sentier de randonnée PR

De la même manière, la vue depuis le sentier local de randonnée offre une visibilité directe et rapprochée sur la ZIP.

Le versant opposé participe à cadrer le paysage et limite les perceptions plus lointaines.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP





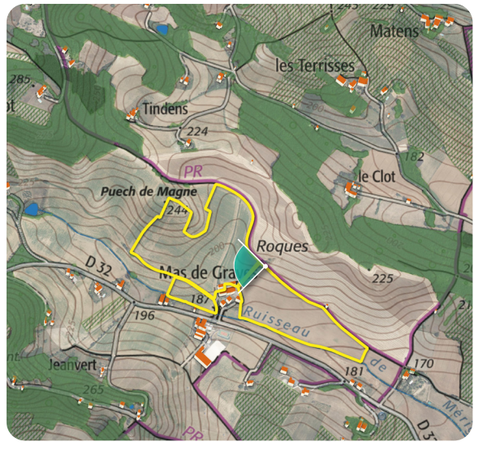
Point de vue n°18 : Sentier de randonnée PR

Toujours au nord de la ZIP et notamment à proximité du Mas de Grave, la vue proposée par le sentier de randonnée permet de voir la quasi-totalité de la ZIP.

Ces tronçons de chemin accueillant le sentier de randonnée balisée constituent un secteur à forte sensibilité.

Sensibilité : Visibilité certaine de la ZIP





C. Synthèse du diagnostic paysager

La ZIP s'inscrit dans les coteaux du Gaillacois, au sein d'un vallon agricole structuré par l'alternance entre versants agricoles et fonds de vallée ouverts, caractéristique de cette unité paysagère du Gaillacois. Cette géographie confère au site une identité de paysage de transition, inscrit dans un territoire rural à forte valeur agronomique et identitaire.

L'analyse a montré que la ZIP se situe en contexte agricole et naturel, à l'écart de toute zone d'urbanisation significative. Elle s'inscrit sur les parcelles du Mas de Grave, exploitation agricole dont les bâtiments constituent le principal repère bâti à proximité immédiate. La ZIP se divise en deux entités topographiques distinctes : un versant surélevé à l'extrémité ouest, formant une bosse prégnante dans le paysage, et une partie basse longeant le fond de vallon à l'est.

Sur le plan patrimonial, aucun site protégé ni élément UNESCO n'est recensé dans le périmètre d'étude. L'analyse n'a révélé aucune covisibilité avec un monument historique. Le territoire bénéficie en revanche d'une identité paysagère affirmée, liée à la viticulture gaillacoise et à la qualité des paysages de coteaux.

L'analyse des visibilités a démontré que les perceptions de la ZIP sont multiples et significatives, notamment depuis les axes routiers et les itinéraires de randonnée en périphérie. Les points de vue depuis la D32, qui longe le fond de vallon au sud, offrent des vues directes et rapprochées sur l'ensemble de la ZIP, en particulier sur son versant ouest. Le sentier de randonnée PR qui traverse le versant nord constitue le secteur de plus forte sensibilité, avec des perceptions immédiates et panoramiques sur la quasi-totalité de la ZIP. Les vues éloignées sont en revanche plus limitées, les boisements de crête et les reliefs participant à cadrer et à contenir les perceptions depuis les horizons lointains.

Projet agricole, photovoltaïque et paysager

A. Description du projet

I. Le projet agricole photovoltaïque à usage agricole

Le projet d'ombrières photovoltaïques s'étend sur environ 2,3 hectares et vise à mêler la production d'électricité et la production d'olives.

Cette centrale s'inscrit au nord des bâtiments du Mas de Grave dans une légère dépression topographique entre deux collines. Elle se divise en deux parties séparées par un fossé. Des espaces plantés d'oliviers viennent compléter les abords des structures photovoltaïques, notamment à l'ouest au sud et à l'est.

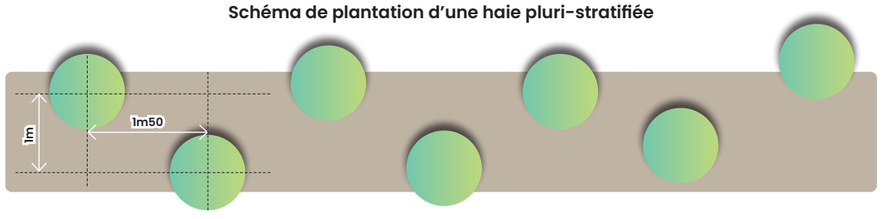
La surface de projet s'implante donc sur une petite portion de la ZIP globale, favorisant son intégration dans le paysage immédiat. Les zones les plus prégnantes qui avaient été identifiées lors du diagnostic ont été évitées. Il s'agissait de l'extrémité ouest de la ZIP sur la bosse ainsi que de la parcelle longeant le fond de vallon à l'est.

II. Les mesures paysagères mises en place

Évitement des secteurs à forte sensibilité : Le choix d'implantation sur un périmètre réduit permet de limiter la prégnance du projet dans le paysage proche. En étant accolé aux bâtiments agricoles du Mas de Grave, la centrale photovoltaïque s'inscrit en continuité des constructions existantes. Par ailleurs, la localisation du projet dans une dépression encadrée par deux collines permet de le confiner.

Plantation d'une haie libre le long du sentier de randonnée : L'implantation d'une haie arbustive le long de ce chemin, côté centrale, permettra de filtrer les vues en direction du projet sur un tronçon de 300 m de long.
Les **essences utilisées** seront adaptées aux conditions pédoclimatiques locales : Cornouiller sanguin, Prunellier, Aubépine, Viorne lantane, Nerprun alaterne. Tous les 1 m 50 d'intervalle sur un linéaire total de 300 m, soit 200 plants.

Schéma de plantation d'une haie pluri-stratifiée



Plantation en quinconce sur deux rangées :
1m50 d'espacement entre chaque plant sur la longueur
1m d'espacement entre les deux rangées

Vue aérienne de l'implantation simplifiée du projet agricole photovoltaïque
Source : METAFOLIA

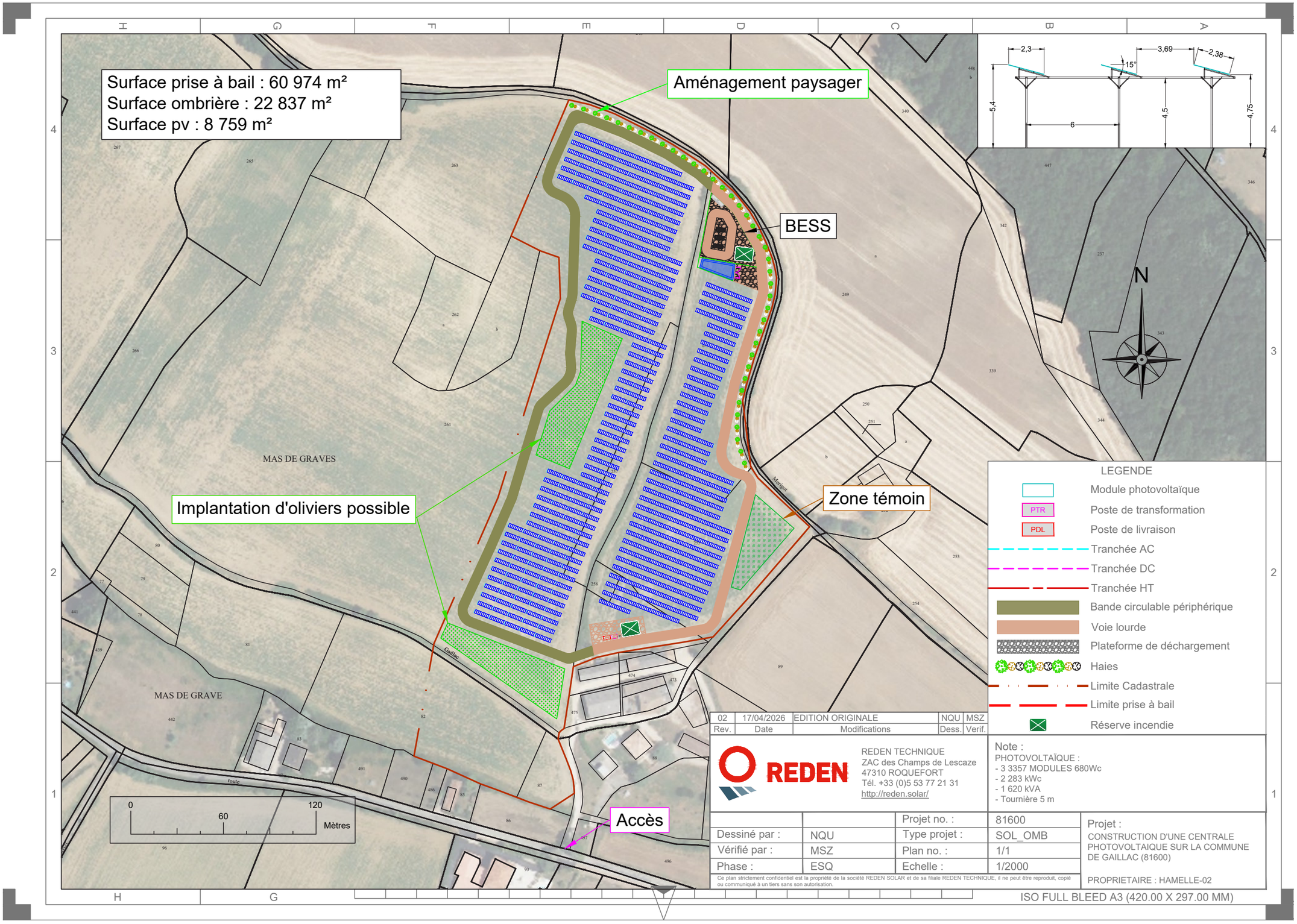


Images références des ombrières photovoltaïques choisies pour le projet





Plan de masse du projet photovoltaïque
Source : REDEN



B. Analyse des effets du projet dans le paysage

Afin d'apprécier l'effet visuel du projet dans son environnement, des simulations visuelles réalistes sont présentées en suivant et depuis quatre points de vue. Le premier est représentatif des perceptions depuis la route départementale D32 dans le fond de vallon tandis que les trois autres représentent la perception du projet depuis le sentier de randonnée en lisière nord.

Point de vue n°15 : D32 - Entrée Mas de Graves





Commentaire de panorama :
Depuis l'entrée du lieu-dit Mas de Grave et le long de la route départementale, la vue s'ouvre sur les habitations et bâtiments agricoles du Mas de Grave et de manière plus en retrait sur la centrale photovoltaïque. Les structures photovoltaïques de la partie «est» du projet sont visibles au dessus des bâtiments agricoles, mais ne cassent pas la ligne d'horizon formée par le haut du versant de la colline. La partie «ouest» du projet est plus visible car cette dernière s'excentre du hameau. En revanche, la plantation d'oliviers située en amont participe à masquer les structures métalliques basses de la centrale, simplifiant ainsi la forme globale du projet photovoltaïque dans le paysage.

Point de vue n°18 : Sentier de randonnée PR

Etat initial



Etat projeté



Réalisation : Metafolia

Commentaire de panorama :
Depuis le sentier de randonnée PR qui traverse le versant de la colline, la vue s'ouvre directement sur le projet au premier plan. Le lieu-dit Mas de Grave est visible en contre-bas à proximité. Les oliviers implantés au premier plan constituent la zone témoin du projet pour comparer leurs résultats de production avec les oliviers sous les ombrières. Ils permettent de filtrer les vues directes sur les structures de la centrale photovoltaïque. Plus loin vers l'ouest et au nord de la centrale, le sentier de randonnée bénéficiera de vues directes sur le projet. Pour atténuer l'incidence visuelle, une haie arbustive sera plantée entre le sentier de randonnée et la centrale afin de fermer les vues et créer un cheminement à l'ambiance plus confidentielle.

Point de vue n°16 : Sentier de randonnée PR

Etat initial



Etat projeté



Réalisation : Metafolia

Commentaire de panorama :
Depuis le sentier de randonnée PR qui traverse le versant de la colline, et notamment depuis le nord-ouest du projet, la vue s'ouvre directement au premier plan sur les structures photovoltaïques trackers. Ces dernières masquent une partie de l'horizon lointain, qui s'étendait jusque dans la plaine du Tarn et même sur les coteaux au sud du cours d'eau. Au niveau des abords proches du projet, les vues lointaines sont donc très limitées. Ces structures métalliques dénotent dans ce paysage jardiné et proposent une ambiance différente sur ce tronçon de sentier de randonnée. Pour atténuer l'incidence visuelle à ce niveau-là, une haie arbustive sera plantée entre le sentier de randonnée et la centrale afin de fermer les vues et créer un cheminement à l'ambiance plus confidentielle (CF photomontage en page 24).

Point de vue n°17 : Sentier de randonnée PR

Etat initial



Etat projeté



Réalisation : Metafolia

Commentaire de panorama :
Toujours depuis le sentier de randonnée PR et notamment depuis le nord du projet, la vue s'ouvre directement au premier plan sur les équipements annexes (citerne souple et postes techniques) avec les structures photovoltaïques trackers situées juste derrière. Le projet masque toujours une partie de l'horizon lointain. Au niveau des abords proches du projet, les vues lointaines sont donc très limitées. Les oliviers participent à limiter les vues directes sur les structures métalliques à l'ouest du projet. Pour atténuer l'incidence visuelle sur ce secteur-là, une haie arbustive sera plantée entre le sentier de randonnée et la centrale afin de fermer les vues et créer un cheminement à l'ambiance plus confidentielle (CF photomontage en page 25).

C. Illustration des mesures paysagères

Cette partie illustre la mesure paysagère de plantation d'une haie le long de ce sentier de randonnée PR. Les prises de vue ayant été faites depuis le sentier même, une partie de la simulation la haie n'a pas été faite pour mieux comprendre visuellement comment s'articule l'organisation du chemin, de la haie et du projet.

Point de vue n°16 : Sentier de randonnée PR





Point de vue n°17 : Sentier de randonnée PR

Etat projeté



Etat projeté + mesures



Realisation : Metafolia

Conclusion de la note paysagère

La présente étude paysagère, réalisée dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas du projet photovoltaïque de Gaillac, a permis d'identifier les enjeux paysagers et patrimoniaux du territoire et d'évaluer l'intégration du projet dans son contexte paysager immédiat et élargi.

Le site du projet s'inscrit dans les coteaux du Gaillacois, au sein d'un vallon agricole caractéristique du piémont tarnais. Ce territoire se distingue par l'alternance entre versants viticoles, fonds de vallée ouverts et reliefs boisés structurant l'horizon. À proximité immédiate, la ZIP s'organise autour du lieu-dit Mas de Grave, exploitation agricole dont les bâtiments constituent la principale référence bâtie du site. Ce positionnement dans un vallon encadré par deux collines confère au projet un cadre topographique propice à la limitation des perceptions visuelles depuis les horizons lointains.

L'analyse paysagère a montré que le secteur ne présente pas de contraintes patrimoniales majeures : aucun site protégé ni élément UNESCO n'est recensé dans le périmètre d'étude, et aucune covisibilité avec un monument historique n'a été identifiée. Ainsi, le projet ne génère pas d'incidences vis-à-vis du patrimoine culturel protégé.

Les analyses de visibilité ont révélé des perceptions locales significatives, en particulier depuis la route départementale D32 qui longe le fond de vallon au sud, et depuis le sentier de randonnée PR qui traverse le versant nord. Ces deux axes constituent les secteurs de plus forte sensibilité visuelle. En revanche, à l'échelle éloignée, les perceptions sont limitées par les boisements de crête et la topographie du vallon, qui confinent naturellement les vues sur le projet.

Le projet consiste en l'implantation d'une centrale photovoltaïque d'environ 2,3 hectares, comprenant des ombrières photovoltaïques destinées à la production d'olives en association avec la production d'électricité. Une série de mesures paysagères concrètes a été intégrée dès la conception afin de favoriser son insertion : évitement des secteurs à forte prégnance identifiés lors du diagnostic, implantation du projet en continuité des bâtiments agricoles existants du Mas de Grave, et création d'une haie arbustive libre plantée sur 300 mètres le long du sentier de randonnée visant à filtrer les vues directes depuis cet itinéraire balisé.

Ainsi, au regard des caractéristiques du site, de l'absence d'enjeux patrimoniaux sensibles, des perceptions éloignées limitées par la topographie du vallon, et des mesures paysagères prévues pour garantir une intégration qualitative dans ce contexte agricole et naturel, il apparaît que le projet photovoltaïque à usage agricole de Gaillac présente une incidence plutôt limitée sur le paysage environnant et se révèle compatible avec les structures paysagères locales ainsi qu'avec les usages existants du territoire.

Bibliographie

Données générales :

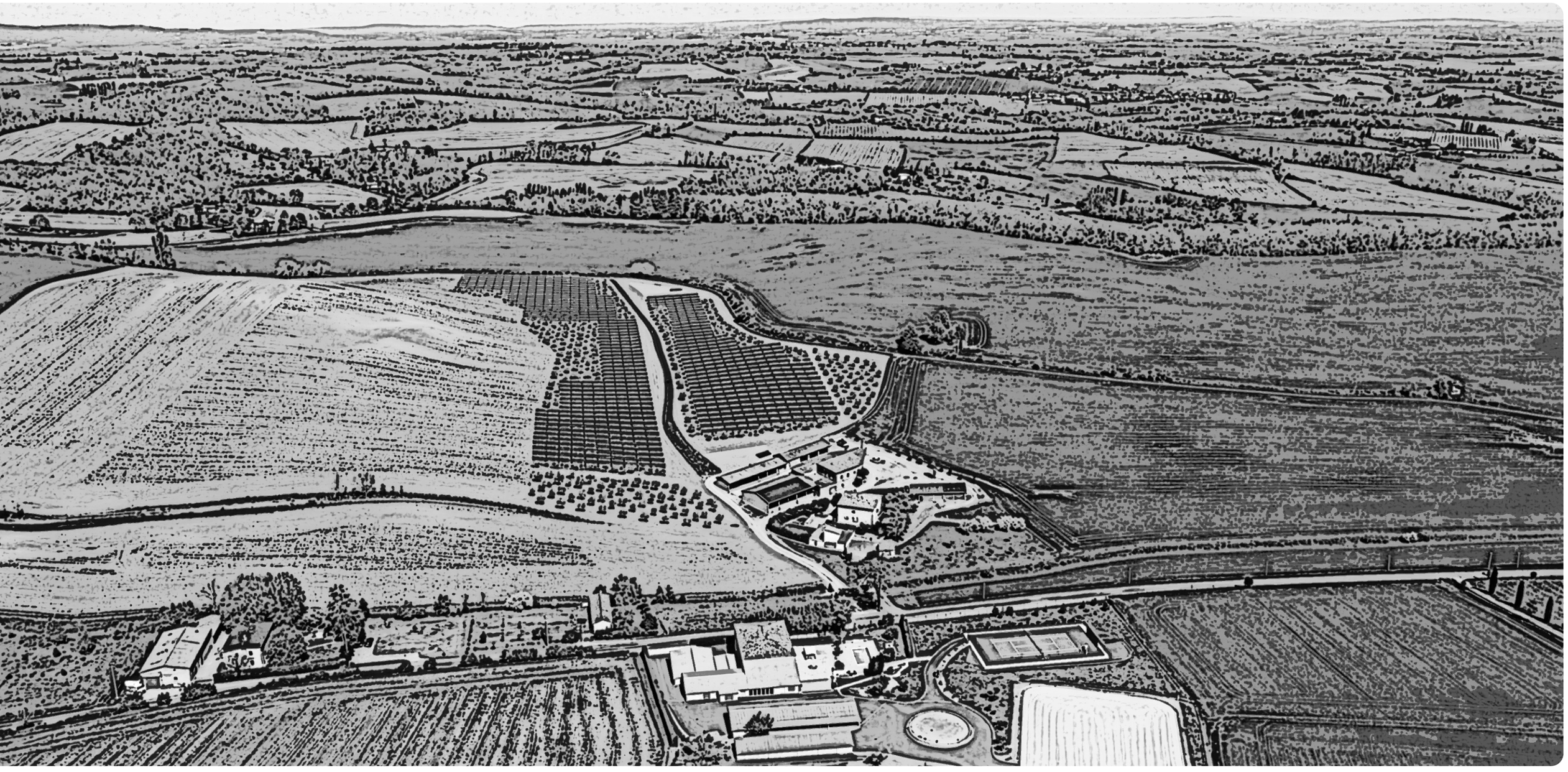
- Atlas des Patrimoines, Ministère de la Culture - atlas.patrimoines.culture.fr
- Base Mérimée, Plateforme Ouverte du Patrimoine, Ministère de la Culture - www.pop.culture.gouv.fr
- Monumentum - monumentum.fr
- DREAL Occitanie - www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
- Convention européenne du paysage - www.coe.int/fr/web/landscape

Données spécifiques :

- Entités paysagères d'Occitanie - www.les-caue-occitanie.fr
- Office de tourisme de Gaillac - https://www.la-toscane-occitane.com/
- Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet - https://www.gaillac-graulhet.fr/

Données cartographiques :

- Géoportail - https://www.geoportail.gouv.fr/
- DREAL Occitanie : Picto-Occitanie - www.picto-occitanie.fr
- IGN (SCAN, BD TOPO, Orthophographie)
- IGN RGE Alti
- Corine Land Cover
- OpenStreetMap



METAFOLIA
81160 SAINT-JUERY
SIRET : 933 456 519 00018
mathias.payrastre@metafolia.fr
www.metafolia.fr

metafolia
Consultant Paysage, Biodiversité et Communication visuelle